



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

RECU EN PREFECTURE

Le 20 décembre 2022

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20221209-D20220017210-DE

VILLE DE MAMOUDZOU

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2022.00172/2022 du 09/12/2022

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 31

de Votants : 42

Dont vote par procuration : 11

Abstention : 0

Contre : 0

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 02 décembre 2022, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (31)

Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), Mme Rabia ASSAN (11ème adjointe au Maire), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), M. Djamaldine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Inayatie KASSIM (8ème adjointe au Maire), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire), Mme Nourainya LOUTOUFI (3ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (9ème adjoint au Maire), M. Anrif MOURDI (Conseiller municipal), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), Mme Nadjaï SAÏDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

OBJET :

**La réactualisation du
tableau des effectifs**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 20/12/2022 que la convocation avait été faite le 02/12/2022.

Le Maire.

Absents : (6)

M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Liza MAHAMODOU (Conseillère municipale), M. Assane MOHAMED (10ème adjoint au Maire), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal)

Absents excusés : (1)

Mme Mariam SAID (Conseillère municipale)

Procurations : (11)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Mariame KAMBI, M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Mounib SOILHI MOHAMED, M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué) donne pouvoir à M. Anrif MOURDI, Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Hadia MADI ASSANI, Mme Munia DINOURAINI (7ème adjointe au Maire) donne pouvoir à M. Soiyinri MHOUDHOIR, Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Mariame ALI DITE NINA, Mme Zoulfati MADI (4ème adjointe au Maire) donne pouvoir à Mme Zaïtouni ABDALLAH, M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire) donne pouvoir à M. Said Djanfar MOHAMED, M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal délégué) donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI, Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée) donne pouvoir à Mme Nourainya LOUTOUFI, M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Badrou RADJAB

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **M. Soiyinri MHOUDHOIR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de

Mamoudzou ;

Vu l'avis favorable du comité social du 15 novembre 2022

Considérant qu'afin d'alimenter trois des six axes de Mamoudzou 2030 (Excellence éducative, propreté urbaine, attractivité et tranquillité publique), la ville de Mamoudzou prévoit de créer des postes en transformation essentielle à des postes existents :

- 10 emplois d'ATSEM et un(e) référent(e) vie scolaire
- 1 responsable animation environnementale
- 1 responsable relation entreprise et recensement
- 1 agent de médiation et de sécurité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : De valider les transformations de postes (suppressions et créations) dont le tableau est annexé à la présente délibération.

Article 2 : D'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait à Mamoudzou, le 15/12/2022

Le Maire
Le Maire de la Commune
de Mamoudzou
Ambdilwahedou SOUMAILA



TRANSFORMATION DE POSTES

SUPPRESSIONS

Ligne	Nombre	Temps	Grade(s)	cat	Direction	Fonction	Nom	Temps	Grade(s)	cat	Direction	Fonction
1	1	Plein	adjoint technique, adjoint technique principal 2° ou 1°cl,	C	DLM	6 gardiens, 2 chauffeurs, 2 agent d'entretien,	10	Plein	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2° ou 1°cl	C	Dir. Excellence éducative et scolaire	Dir. Excellence éducative et scolaire
2	1	Plein	adjoint administratif, adjoint administratif principal 2° ou 1°cl	C	Direction communication et courriers	et standardiste	1	Plein	adjoint technique, adjoint technique principal 2° ou 1°cl, adjoint administratif principal 2° ou 1°cl/ Technicien, technicien principal 2° ou 1°cl, rédacteur, rédacteur principal 2° ou 1°cl	C/B	Dir. Excellence éducative et scolaire	Dir. Excellence éducative et scolaire
3	1	Plein	adjoint technique, adjoint technique principal 2° ou 1°cl,		Dir. Prévention sécurité urbaine	agent de surveillance	1	Plein	adjoint technique, adjoint technique principal 2° ou 1°cl, adjoint administratif, adjoint administratif principal 2° ou 1°cl/ Technicien, technicien principal 2° ou 1°cl, rédacteur, rédacteur principal 2° ou 1°cl	C/B	Dir. Propreté urbaine et développement durable	Responsable environnementale
4	1	Plein	adjoint technique, adjoint technique principal 2° ou 1°cl,		DLM	agent d'entretien	1	Plein	rédacteur, rédacteur principal 2° ou 1°cl	B	Dir. Commande publique assurances et patrimoines	Gestionnaire des marchés publics
5	1	Plein	Attaché, attaché principal	A	Dir. attractivité et études statistiques	Chargé de relation entreprise recensement	et 1	Plein	Attaché, attaché principal	A	Dir. attractivité et études statistiques	Responsable relation entreprise et recensement
6	1	Plein	adjoint technique, adjoint technique principal 2° ou 1°cl,		Dir. Prévention sécurité urbaine	Gardien	1	Plein	adjoint technique, adjoint technique principal 2° ou 1°cl,	C	Dir. Prévention sécurité urbaine	Agent de médiation et de sécurité

